



**COMMUNE DE CHALLAIN-LA-POThERIE**  
**DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 17 septembre 2015**

*Convocation du 10 septembre 2015*

L'an deux mil quinze, le dix-sept du mois de septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, du mois de septembre sous la présidence de Monsieur Dominique FAURE, Maire.

Etaient présents : Dominique FAURE, maire, Bernard ROBERT, 1<sup>er</sup> adjoint, Chrystelle GRELLIER, 2<sup>ème</sup> adjointe, Nicolas DELAUNAY, 4<sup>ème</sup> Adjoint, Sandra DELANOE, Denis ALUS, Bernard GREFFIER, Damien MARTIN et Danièle DHION.

Etaient excusés : Eugène DUMONT donne procuration à Denis ALUS  
Catherine CHERRUAULT donne procuration à Sandra DELANOE  
Nathalie CELLIER et Olivier LEBRETON

Etait absent : Jean Michel CHOQUET

Secrétaire de séance : Denis ALUS

Nombre de conseillers en exercice : 14    présents : 9    votants : 11

**Maintien de la Trésorerie de Candé : avis du conseil municipal**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une réorganisation des trésoreries du Segréen est en cours, ce qui a pour incidence la fermeture de la Trésorerie de Candé.

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **EXIGE** le maintien du fonctionnement de la trésorerie de Candé auprès des services de la Direction Départementale des Finances Publiques avec l'affectation d'un comptable public et des effectifs nécessaires à l'exercice des missions,

- **CHARGE** Monsieur le Maire d'en informer la Direction Départementale des Finances Publiques.

Pour extrait certifié conforme,  
Challain-La-Potherie, le 22 septembre 2015  
Le Maire, Dominique FAURE

